



Porté par la Maison départementale
des personnes handicapées MDPH du Val d'Oise

Le DIH, c'est quoi ?

- Une organisation coordonnée entre les partenaires, qui établissent un plan de services individualisé (PSI) avec la personne en situation de handicap, et co-pilotent sa mise en œuvre.
- Un accompagnement sur-mesure, co-construit et formalisé au plus près des attentes et besoins de la personne en situation de handicap.
- La réalisation de diagnostics territoriaux pour ajuster l'offre départementale aux besoins identifiés.

Ce dispositif, nouveau dans le Val d'Oise

- Répond à la logique d'un « parcours » global alliant précocité des interventions et renforcement de l'inclusion sociale, la prévention et la gestion des ruptures de parcours.
- Vise à consolider une organisation territoriale intégrée au service de la fluidité des parcours de vie, en fonction des besoins et attentes de la personne en situation de handicap.
- Participe à la transformation de l'offre en favorisant le décloisonnement des interventions pluridisciplinaires.

Depuis 2018 : mise en place de la démarche « Réponse accompagnée pour tous »

Loi Santé

2014

Rapport Piveteau
« Zéro sans solutions »

2016

Création du DIH-TSA
dans 4 départements (77, 78, 91, 93)

Qui pilote le DIH ?

- Le DIH est piloté par une équipe composée d'1 pilote et 3 coordonnateurs de parcours, intégrée aux services de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Val d'Oise.

Qui peut en faire la demande ?

- Les acteurs médico-sociaux, sanitaires, éducatifs, sociaux... professionnels des **associations, services publics** et des **établissements et services sociaux et médico-sociaux** du territoire, peuvent formuler une demande de DIH au bénéfice d'une personne en situation de handicap.

Comment ça marche ?



- Saisine par un professionnel intervenant dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap, via le formulaire DIH disponible sur www.mdph.valdoise.fr/dih95



- Étude de la demande par l'équipe DIH



- Evaluation pluridisciplinaire de la situation
- Réunions de coordination et de suivi
- Actualisation du PSI si nécessaire

**Ile-de-France : ouverture du DIH
à toutes les personnes
en situation de handicap**

2018

Déploiement national de
« Réponse accompagnée
pour tous » (RAPT)

2020



Financement et extension du DIH
dans 4 nouveaux départements
(75, 92, 94, 95)



mdph.valdoisse.fr/dih95
dih95@valdoisse.fr

Pilote : Audrey Guglielmi
Coordonateurs de parcours : Mélanie Lalevée,
Laure Marguinaud, Maxime Unterner